

Gouronne, sauf le titre de vicomte qui demeure aux seigneurs de Moriéval, de Vienne et d'Estrées, sauf aussi les fiefs du grand et du petit Outreval, de Bournonville et de Chambaudon. Le château, situé, non pas à l'emplacement actuel, mais sur le plateau du Rocher, qui domine l'église, reçut la visite de Saint Louis et de ses successeurs, et Charles V y dit à Duguesclin ces belles paroles : « Je ne trouve les rois heureux que parce qu'ils ont le pouvoir de faire le bien. »

Réuni au domaine royal, Pierrefonds sera désormais l'apanage des ducs de Valois. Le château, qui devait être restauré de nos jours, fut construit en 1390, pour Louis d'Orléans, par Jehan Lenoir, « maçon du Roi ». Tous les ducs d'Orléans et les plus grandes dames de France y habitèrent ; citons les futurs rois Louis XII et François I<sup>er</sup> (ce dernier vint de là chasser en forêt de Compiègne), Marie de Clèves, Marie de Médicis, Marguerite de Valois. Il resta leur propriété jusqu'à la Révolution.

Quelques observations et éclaircissements sont alors fournis par MM. le baron DE BONNAULT et le chanoine MULLER, concernant les caves de Pierrefonds, la détention de Charles d'Orléans en Angleterre, et l'ouvrage du général Wouwermans sur l'Histoire du château.

M. le D<sup>r</sup> CLAINQUART, à qui ont été ouvertes des archives privées, en a tiré de très curieuses *Lettres inédites d'un religieux janséniste* de Paris, qui se rapportent aux années 1735 et suivantes. Destinant les premières, toutes de doctrine et de théologie, à une publication spéciale, notre aimable collègue nous a réservé la lecture de celles plus vivantes et curieuses, datées de 1737.

En cette année, le troisième traité de Vienne mettant fin à la guerre de succession de Pologne, vient d'être signé le 15 février grâce sur-

---

tout à l'efficace et énergique intervention de Chauvelin, garde des sceaux. Ce qui n'empêche pas le même Chauvelin d'être arrêté le 20 février et exilé dans sa terre de Gros-Bois. La lettre du 4 février raconte la chose avec un grand luxe de détails. Celle du 3 mars y revient et de Luynes lui-même n'est pas mieux documenté. Dans cette même lettre, le bon religieux raconte une partie de plaisir que fit le roi, âgé de 28 ans, en compagnie du duc de Richelieu, du comte de Ségur, du comte de Coigny et d'autres, où tous ces seigneurs allèrent masqués et incognito au bal de l'Opéra. L'anecdote est très divertissante et parfaitement contée. Une lettre du 11 avril nous transporte à Saint-Sulpice, où prêche avec le plus grand succès le célèbre Tournemine. Notre auteur, quoique fort ennemi des Jésuites, nous fait, du Père Tournemine, un portrait vigoureux et vivant, rappelant le P. Olivier, et il ne lui ménage pas les éloges.

Les lettres suivantes nous narrent de savoureuses anecdotes sur le Dauphin, sur la duchesse de Ventadour, gouvernante des enfants de France, fille de Philippe II de La Mothe-Houdancourt, duc de Cardoue, Vice-Roi de Catalogne ; elles nous racontent les démêlés d'un évêque de Noyon, l'abbé de Saint-Simon, avec son prédécesseur, M. de Rochebonne ; l'histoire d'un curé d'Attichy, et enfin cette lecture prend fin par la narration d'une exécution capitale, celle de Montigny, exempt à robe courte. En voyant tomber la tête du condamné, une dame de qualité s'écria tout haut : « Voilà un bourreau qui coupe la tête comme un charme ». Ceci pour donner une idée du ton qui règne dans ces lettres aussi amusantes que fourmillant de détails intéressants.

Mais il faudrait citer et le quatrain antisimoniste rapporté dans la lettre du 7 février, et les expressions telles que *dominus domino* à

---

propos de l'équipée nocturne de l'Opéra, — et surtout il faudrait rendre l'art du lecteur, acteur presque des faits qu'il nous conte. M. le D<sup>r</sup> CLAINQUART nous a véritablement charmés et nous attendons avec impatience la fin de son intéressante communication.

M. le baron de BONNAULT veut bien nous donner ensuite un aperçu de ce que contiennent les *Papiers de M. du Lac*, offerts à la Société par son fils, M. René DU LAC, à qui des remerciements sont adressés pour son généreux don. Les sept liasses qui vont enrichir nos archives comportent des documents relatifs, en majorité, à l'arrondissement de Senlis. Ces actes notariés ou royaux, ces procès renferment des renseignements précieux pour la topographie, les noms de personnes, qu'on trouve dans les baux, par exemple : Les familles Charmolue, Faivre, Loisel, Savreux, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (1508-1640), apparaissent ainsi à diverses reprises à Thourotte; à Vitry-sur-Seine, c'est Poulletier qui figure dans les actes; à l'Hôtel du Mess de Compiègne nous voyons Marie Charpentier puis Cotentin; pour la Chapelle-en-Serval et Orry-la-Ville, un terrier copié en 1729 sur l'original de 1673 donne la liste des censiers qui appartiennent à toutes les classes sociales. Mais la pièce la plus curieuse est un immense parchemin de près de deux mètres de longueur, fort intéressant pour l'arrondissement de Senlis; il expose les différentes phases d'un procès qui, commencé le 6 juin 1446, ne se termine qu'en décembre 1531 et a pour objet le manoir délabré dit Le Donjon, à La Chapelle-en-Serval; propriété de l'Hôtel-Dieu de Senlis il fut cédé moyennant un surcens perpétuel de 64 sols parisis, que les héritiers des acquéreurs virent, au bout d'un siècle, fixer par autorité de justice à 40 livres par an.

---